

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée général de la Coopérative PrimaVesta
Société coopérative d'utilité publique
Séance du 18 juin 2026 à 9h00
Maison de la Communication, Lausanne

Présents : Selon la liste des présences

Président : Joël Cornuz

Secrétaire : Raffaella Bidawid

Distribution : A tous les Membres

1. Contrôle de la liste de présences

La liste de présences est signée. Seuls les membres du Conseil d'administration sont présents. L'Assemblée débute à 9h00 et peut valablement délibérer.

2. Désignation du Président et du Secrétaire

J. Cornuz est nommé Président, R. Bidawid comme Secrétaire et Ph. Macchialioli comme Scrutateur.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juin 2025

Le procès-verbal ayant été remis au préalable et figurant en partie dans le rapport d'activité, il n'en est pas demandé lecture. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de gestion de l'exercice 2025

J. Cornuz rappelle que le rapport d'activité 2025 a été envoyé à tous les coopérateurs avec la convocation et est également consultable sur le site de la coopérative. Il complète oralement les points principaux.

5. Présentation des comptes 2025 et discussion

Les comptes de l'exercice ont été adressés aux coopérateurs par le biais du rapport d'activité 2025.

La parole est cédée à A. Juvet qui commente les comptes arrêtés au 31.12.2025. Le total du bilan s'élève à **CHF 86 745 523,80**. L'exercice 2025 présente une marge de **CHF 123'204.15**.

6. Rapport de l'organe de révision

A l'unanimité, l'Assemblée générale dispense le réviseur de comparution personnelle. Chacun ayant accès au rapport de l'organe de révision dans le rapport d'activité, il en est donné partiellement lecture.

7. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels 2025

Les comptes tels que présentés sont acceptés à l'unanimité.

8. Décharge au Conseil d'administration

L'Assemblée générale donne, à l'unanimité, décharge aux Membres du Conseil d'administration, chacun s'abstenant pour lui-même.

9. Renouvellements statutaires

9.1 démissions, renouvellements et élections des administrateurs

- Fin de mandat de Pascal Dunand : le Président remercie chaleureusement M. Dunand pour son engagement, où il a occupé notamment la fonction de vice-président du comité exécutif. La démission est actée lors de cette assemblée.
- Nomination de Séverine Berger en qualité de vice-présidente, en remplacement de M. Dunand. La nomination est acceptée à l'unanimité.
- Départ de Pascale Manzini : représentante de la Commune d'Écublens, Mme Manzini s'est excusée et ne pouvait être présente. Son départ est confirmé. Elle sera remplacée par Mme Frédérique Landry-Ribes, dont la nomination est acceptée à l'unanimité.
- Départ de Mme Induni : représentante de commune, Mme Induni quitte le conseil à l'issue de cette législature. Elle sera remplacée par Mme Florence Tessier-Klassens, vice-syndic, dont la nomination est acceptée à l'unanimité.
- Réélection de Philippe Macchiaioli et de Joël Cornuz. Acceptée à l'unanimité.

9.2. de l'organe de révision

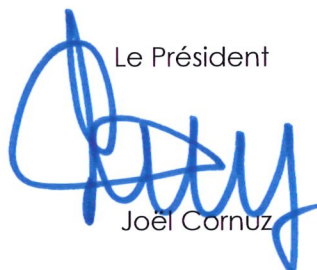
Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale, à l'unanimité, accepte de renouveler le mandat d'**Hervest fiduciaire SA** pour une période d'une année.

10. Divers

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 10h05.

* * * * *

Coopérative d'habitation PrimaVesta

Le Président

Joël Cornuz

La Secrétaire

Raffaella Bidawid

Lausanne, le 25 juin 2026 / RBI